Exemples de formations proposées par le service



Manipulation du troupeau en sécurité



Conduite d'engins agricoles



Contention de bovins



Descente de griffe à foin



Comportement du cheval

Le service propose des formations clé en main, ou alors il est possible de monter des modules spécifiques sur mesure.

Pour tout renseignement, envoyez un mail au secrétariat

secretariat_prp.grprec@franchecomte.msa.fr

Sur internet, le service PRP vous informe

franchecomte.msa.fr



Rubrique Exploitant

> Santé et sécurité au travail

Rubrique Employeur

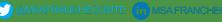
> Santé et sécurité au travail

Pour tout renseignement, contactez le service PRP

> secretariat_prp.grprec@franchecomte.msa.fr & 03 81 65 60 75 ou 07 85 02 35 51

Les réseaux sociaux

Suivez l'actu de votre caisse MSA





vous informer

Conception Service Communication MSA de Franche-Comté - 01/2022

Prévention des Risques **P**rofessionnels

MSA de Franche-Comté

franchecomte.msa.fr







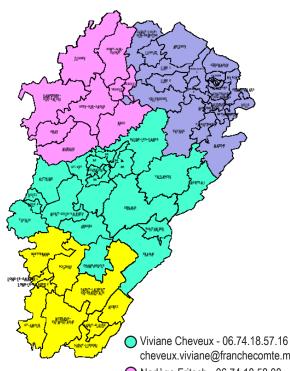


La répartition des secteurs

Vos conseillers en prévention vous accompagnent

- Julien BREUILLARD, responsable de service
- Viviane CHEVEUX
- Nadège FRITSCH
- David NOEL
- Aurore PETITJEAN
- Anne-Charlotte RENAUD

Répartition des cantons par conseiller en prévention



- cheveux.viviane@franchecomte.msa.fr
- Nadège Fritsch 06.74.18.58.08 fritsch.nadege@franchecomte.msa.fr
- O David Noël 06.76.02.05.62 noel.david@franchecomte.msa.fr
- Aurore Petitiean 06.74.18.54.11 petitjean.aurore@franchecomte.msa.fr
- Anne-Charlotte Renaud 06.74.18.56.12 renaud.anne-charlotte@franchecomte.msa.fr



La Prévention des Risques **Professionnels**

Les missions du conseiller en prévention

Conseiller les employeurs, contribuer à l'amélioration des conditions de travail des salariés, accompagner les exploitants.

Conduire des démarches de prévention visant la réduction des risques professionnels en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins du travail, infirmières en santé au travail).

Conseiller les acteurs de l'entreprise et les chefs d'exploitation dans leurs démarches et les aider à intégrer la prévention dans leur fonctionnement au quotidien.

Nos domaines d'intervention

Aider à la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER).

Diagnostics: bruit, vibrations, travail au froid/à la chaleur, ambiance lumineuse...

Prévention des risques psycho-sociaux.

Visites d'entreprise ou d'exploitation et études de poste.

Formations techniques...

Les dispositifs financiers

- Le contrat de prévention pour vous assister dans la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel, intégrant un projet global d'investissement, d'amélioration des conditions de vie au travail des salariés et/ou de réorganisation du travail.
- Les prêts, ristournes, injonctions au regard de l'esprit de prévention et des projets prenant en compte la santé et la sécurité au travail, dans l'activité professionnelle des salariés de l'entreprise.
- Les aides financières (AFSA, AFSE), des dispositifs simples et rapides, associés à un plan de prévention adapté à votre structure.



Les services proposés

Visite d'entreprise



Ces actions sont des missions de travail essentielles. réalisées conjointement entre les médecins du travail, les conseillers en prévention et les infirmiers de santé au travail.



Exemples de thèmes

Conduite d'engins Risque routier Produits phytosanitaires Equipements de protection Troubles respiratoires Troubles musculaires Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) Conseil en bâtiment pour la sécurité

Risques animaux Gaz toxiques Electricité Mal de dos Bruit Machinisme Zoonoses Stress

Harcèlement moral